

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Écritures comptables de base

Les ventes de marchandises sont tenues selon le système de **l'inventaire intermittent**.

Le système de comptabilisation de la TVA est au net sur la base des contreprestations convenues. Tous les calculs sont à effectuer, par simplification, avec un taux de 8.1%. Tous les calculs sont arrondis au franc le plus proche.

Les écritures du premier trimestre ont déjà été comptabilisées. Comptabiliser les différentes écritures du **2^{ème} trimestre** :

1. Le décompte de TVA du trimestre passé est établi. Effectuer les virements nécessaires.
2. Achat de marchandises à crédit fr. 32'600.—, TVA non comprise.
3. Vente de marchandises à crédit fr. 52'800.—, TVA non comprise.
4. Paiement de la TVA du trimestre passé.
5. Achat au comptant d'une voiture de livraison pour fr. 23'500.— TVA comprise.
6. Paiement de fr. 10'000.— aux fournisseurs, moins 2% d'escompte.
7. Les clients nous versent un acompte de fr. 20'000.— (TVA non comprise) par virement bancaire. A comptabiliser soit dans le compte « Ventes », soit avec un compte « Acomptes clients ».
8. Comptabilisation d'une facture d'électricité de fr. 3'450.— TVA incluse.
9. Vente au comptant de marchandises pour fr. 26'900.— TVA comprises.
10. Paiement de la facture d'électricité (écriture 8) par virement bancaire après déduction d'un rabais de 400.—.
11. Nous accordons un rabais de fr. 538.— à nos clients TVA comprise.
12. Le patron se prélève fr. 400.— de marchandises au PRA.
13. Nous vendons pour fr. 100'000.— (au total), TVA non comprise, de marchandises à nos clients de l'écriture 7. Le solde est payé par virement bancaire.

Liquidités		Créances commerciales		Marchandises stock	
SI	34 790.00			SI	54 000.00

IP sur marchandises		IP sur investissements et charges d'exploitation		Véhicules / divers immobilisations	
SI	3 570.00	SI	2 460.00	SI	67 900.00

Dettes commerciales		TVA due		Créanciers divers	
			SI 13 960.00		

TVA à décaisser ou c/c TVA		Privé		Marchandises ventes	
					SI 174 500.00

Marchandises achats		Prestations à soi-même		Frais généraux	
SI	44 625.00				

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Écritures comptables de base

Les ventes de marchandises sont tenues selon le système de l'**inventaire permanent**. La marge brute est de 25% du prix de vente.

Le système de comptabilisation de la TVA est au net sur la base des contreprestations convenues. Tous les calculs sont à effectuer, par simplification, avec un taux de 8.1%. Tous les calculs sont arrondis au franc le plus proche.

Les écritures du premier trimestre ont déjà été comptabilisées. Comptabiliser les différentes écritures du **2^{ème} trimestre** :

1. Le décompte de TVA du trimestre passé est établi. Effectuer les virements nécessaires.
2. Achat de marchandises à crédit fr. 25'800.—, TVA non comprise.
3. Vente de marchandises à crédit fr. 38'900.—, TVA non comprise.
4. Paiement de la TVA du trimestre passé.
5. Achat au comptant d'un ordinateur pour fr. 3'500.— TVA comprise.
6. Paiement aux fournisseurs de l'écriture 2, moins 2% d'escompte.
7. Les clients nous versent ce qu'ils nous doivent par virement bancaire.
8. Comptabilisation d'une facture de publicité de fr. 13'450.— TVA incluse.
9. Vente au comptant de marchandises pour fr. 26'900.— TVA comprises.
10. Paiement de la facture de publicité par virement bancaire après déduction d'un rabais de 1'000.—, en relation avec l'écriture 8.
11. Retour des clients pour fr. 2'000.— TVA non comprise. Nous lui adressons une note de crédit pour les prochaines commandes.
12. Prélèvement du patron de marchandises qui seraient vendues aux clients pour un montant de fr. 571.—.

Liquidités	
SI	34'790.00

Créances commerciales	

Marchandises stock et achats	
SI	54'000.00

TVA à récupérer sur marchandises	
SI	3'570.00

TVA à récupérer sur invest. et charges d'exploitation	
SI	2'460.00

Ordinateurs / divers immobilisations	
SI	67'900.00

Dettes commerciales	

TVA due	
SI	13'960.00

Créanciers divers	

TVA à décaisser - c/c AFC-TVA	

Privé	

Marchandises ventes	
SI	174'500.00

Prestations à soi-même	

PRAMV	
SI	130'875.00

Frais généraux - publicité	